

Affaire suivie par Elise Bollier (03.86.72.43.76)

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER DES BRICHÈRES DU 9 NOVEMBRE 2016**

L'Assemblée de quartier des Brichères s'est réunie le mercredi 9 novembre 2016, à 19 heures, au Mille Club des Brichères.

### **PRESENTS**

Guy <b>FEREZ</b>	Maire d' Auxerre
Guy <b>PARIS</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint chargé de la Démocratie de Proximité
Sylvette <b>DETREZ</b>	Élue en charge du quartier
Jean Claude <b>MAHPOUYAS</b>	Président du Conseil de quartier
Maryse <b>BEAUREPAIRE</b>	Représentante à la Commission des quartiers
Jacqueline <b>BAUDOT</b>	Suppléante à la Commission des quartiers
Elisabeth <b>CHICHARD</b>	Représentante au Comité Consultatif de la Circulation
Alain <b>COURBIN</b>	} Membres du Conseil de quartier
Andréa <b>BLANCHARD</b>	
Georges <b>CARLIERE</b>	
Micheline <b>LOUZON</b>	
Bruno <b>KILLIAN</b>	

### **ABSENT EXCUSE**

Didier **SERRA** Élu référent en charge du quartier

Et environ 100 habitants du quartier.

### **Ordre du jour :**

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

#### **1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris**

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté et Mathieu Ebel, qui aura la responsabilité du Centre Social Sainte-Geneviève/Brichères. Guy Paris indique que Jean-Claude Mahpouyas, actuel président du Conseil de quartier, a rejoint l'équipe municipale et il est nommé élu référent, remplaçant Didier Serra qui deviendra représentant des élus à la Commission des quartiers.

Puis, il remercie chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois.

Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres. Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de se présenter et de participer à ce dispositif de Démocratie de Proximité et ainsi contribuer à la vie collective de son quartier.

Concernant les grands sujets 2017, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), présenté récemment en Conseil Municipal, concernera et impliquera les Conseils de quartiers. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartier. Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, le zéro phytosanitaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il sera interdit d'utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains : davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, .... Cette nouvelle approche peut initier une démarche participative des citoyens.

La parole est donnée à Jean-Claude Mahpouyas, président du Conseil de quartier des Brichères.

## **2/ Bilan du Conseil de quartier par le président**

Le président souhaite la bienvenue. Il souligne la qualité du partenariat avec les associations du quartier des Brichères et la réussite de la Fête du quartier.

Il tient à préciser que le quartier des Brichères est vaste et diversifié dans l'habitat et qu'il ne doit pas se restreindre à *l'éco-quartier* même si celui-ci en est le cœur avec l'étang et les espaces de détente. Il indique d'ailleurs que les membres du Conseil de quartier étaient invités à l'inauguration du Chemin des Chats Minous, beau moment de convivialité.

Les membres du Conseil de quartier ont mis en place des déambulations qui ont permis de détecter des problématiques mais aussi de relever des points positifs ou à améliorer, toujours dans la perspective du mieux vivre.

Il revient ensuite sur l'organisation collective d'événements telle la marche inter-quartiers.

Il souligne l'intérêt du projet zéro phytosanitaire et l'implication du quartier dans la démarche du dispositif d'éco-pâturage.

Il remercie tous les membres du Conseil de quartier pour leur engagement et leur participation active dans le bon sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil de quartier se présentent à tour de rôle.

La parole est donnée à Monsieur le Maire

## **3/ Communication du Maire**

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et rappelle l'intérêt qu'il porte à ces rencontres. Il remercie aussi les membres du Conseil de quartier pour leur investissement.. Afin que tous puissent prendre la parole, il propose de suite de passer aux échanges.

## **4/ Échanges avec les habitants**

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents.

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du maire</b>
24, rue Jean-Michel-Dosnon	<p>Une habitante indique subir des incivilités, par exemple des jets de cailloux dans ses fenêtres et des insultes. Elle ne sait pas comment joindre les membres du Conseil de quartier pour en parler et trouver des solutions.</p> <p>Elle est rejointe par une autre habitante qui atteste de désagréments provoqués par quelques jeunes du quartier. Un habitant indique leur avoir fait la morale. Il évoque le bon travail du gardien de l'Office Auxerrois de l'Habitat mais qu'il faudrait quelqu'un pour le seconder.</p>	<p>Le Maire dénonce ces faits et demande à l'intéressée de joindre la Police Municipale le jour ou les Correspondants de nuit le soir qui feront le lien, si nécessaire, avec les services de sécurité. Ces faits seront aussi reportés au bailleur.</p> <p>Le Maire indique qu'il lui est possible de faire un rappel à l'ordre en convoquant les parents et les enfants à condition de les connaître. Le Maire invite ces personnes à le rencontrer en Mairie. Il convient de trouver des solutions durables et réalisables voire des mesures plus coercitives.</p>
Présence d'adolescents	<p>Plusieurs habitants font part de leur agacement vis à vis des comportements d'élèves du lycée-Fourier : emballages divers jetés sur les trottoirs et espaces publics mais surtout le fait qu'ils traversent n'importe où n'importe comment et s'approprient les voies de circulation en chahutant. S'il arrivait un accident, la responsabilité du conducteur serait impliquée.</p>	<p>Le Maire souligne le manque d'éducation et que ce sujet a été évoqué lors de la dernière Assemblée. Difficile de trouver des solutions, la puissance publique ne peut se substituer continuellement aux parents.</p>
Circulation avenue de Lattre-de-Tassigny, avenues des Brichères, Pierre-Larousse et route de Toucy	<p>ARTI (Association des Riverains du Triangle Infernal) a pour but de relever et signaler toutes les nuisances induites par la circulation dense, en particulier des poids lourds. Il passe entre 8 à 9 000 véhicules par jour, de 5 à 600 camions de fort tonnage. Un camion s'est d'ailleurs renversé heureusement de nuit. Le projet de la rocade (contournement sud) fait l'unanimité, le tracé est fait mais rien ne bouge. Guy Paris a fait un courrier à la Région pour obtenir des éléments de réponse concernant leur participation financière. Quelle est la réponse ? Une enquête sur la pollution a été diligentée il y a quelques mois. Quels sont les résultats ? Les riverains interpellent l'Association pour obtenir des réponses.</p>	<p>Le Maire répond qu'effectivement, à chaque Assemblée, l'Association ARTI revient sur ce dossier mais nécessairement. Il encourage leur ténacité et partage ce diagnostic. Ce projet est d'utilité publique donc les travaux pourraient commencer. Une seule question se pose : le financement. Dans l'actuel contrat de plan Etat/Région/Département/Ville des fonds ont été débloqués pour les études, les tracés, les fouilles et les premières acquisitions foncières. En 2020, tout sera réalisé pour débiter les travaux, si les partenaires sont d'accord. Mais, qu'en sera-t-il en 2020 ? Personne ne peut le savoir. Il faut faire en sorte que ce projet figure dans le prochain contrat de plan 2020/2025. Au vu des contraintes financières il faut plutôt s'attendre à 2022/2023.</p> <p>Guy Paris apporte une réponse sur l'enquête qui a été effectivement faite début de cet été, le cabinet a indiqué donner réponse autour du 20 décembre, les résultats seront communiqués.</p>

(suite)		<p>Les poids lourds passent aussi, de ce fait, sur des voies communales qui ne sont pas conçues pour cela mais doivent être entretenues et réparées par la Ville.</p> <p>Il y a surcoût à cause de ce transit qui devrait être détourné d'Auxerre. Donc, tout le monde aimerait que ce projet voit le jour, c'est un intérêt collectif suivi de très près.</p> <p>Guy Paris interpelle sur l'abattage des arbres qui a débuté avenue de-Lattre-de-Tassigny. Il y avait longtemps que le Département devait agir, reste le grignotage des souches. Des arbres seront replantés mais pas partout et ce pour améliorer entre autre l'accessibilité et les circulations piétonnes.</p>
rue Debussy	<p>Une habitante indique emprunter chaque jour le passage piéton, il y a beaucoup de circulation et très peu de respect des piétons. Serait-il possible de signaler davantage le passage piéton qui sert aussi aux pensionnaires de la Maison de retraite ?</p>	<p>Le Maire comprend l'inquiétude et demande une étude pour sécurisation.</p>
rue des Brichères	<p>Des barrières ont été posées sur les trottoirs de telle façon qu'il n'est plus possible de se garer. De ce fait, lorsqu'on descend de sa voiture on se retrouve sur la route. Les camions de déménagement doivent également stationner sur la route.</p>	<p>Le Maire souhaite que les services de la Ville trouvent une solution avec les riverains.</p>
Coulée Verte	<p>Une habitante proche de la Coulée Verte interpelle sur la présence de quads et de motos qui rentrent par la route de Toucy. Elle a averti <i>Allô Mairie</i> et demandé à la Police Municipale de passer. Les choses se sont tassées mais reprennent. Ne peut-on mettre des enrochements ou autre mobilier pour empêcher le passage ?</p>	<p>Le Maire rappelle que la Coulée Verte est un lieu pour la circulation des piétons ou des cyclables mais en aucun cas pour des véhicules motorisés.</p>
Bac de rétention	<p>Où en est le projet ?</p>	<p>Guy Paris pense que le financement de l'agrandissement du bassin pourra être inscrit en 2017 et devrait permettre de solutionner les débordements. Il s'agira de creuser et les terres retirées serviront pour faire un talus/barrage.</p>
Carrière d'exploitation	<p>Une carrière va s'ouvrir à Courson-les-Carières, l'exploitation sera de 400 000 à 600 000 tonnes/an ce qui représente entre 25 et 50 camions de 50 tonnes qui vont traverser notre Ville. Avez-vous été concerté ?</p>	

(suite)	Le Préfet n'avait pas donné son autorisation mais le Conseil d'Etat n'a pas suivi.	Guy Paris répond que la Ville n'a pas été concertée.
Mobilier Urbain	Des habitants font une promenade chaque jour, dans l' <i>éco-quartier</i> et aimeraient pouvoir s'asseoir sur des bancs confortables et non des blocs de pierre. Les seuls deux bancs dignes de ce nom, derrière les 140, sont pris d'assaut.	Le Maire s'engage à faire retirer ces blocs et les remplacer par des bancs plus conventionnels.
Equipement de quartier	Une habitante demande pourquoi il n'existe pas de salle dans un équipement comme dans les autres quartiers pour pratiquer des activités ?	Le Maire indique que l'Association du Mille Club est très active et propose de nombreuses animations et ateliers. Il demande à Sylvette Detrez de prendre attache avec cette personne.
Fibre Optique	Quelle en est l'avancée ?	Le Maire confirme que le déploiement est en cours, les armoires sont posées.
Pourtour de l'étang	Les planches sont abîmées, cassées par endroit et dangereuses.	Le Maire indique qu'il fallait passer la commande, c'est chose faite. La Direction du Cadre de Vie va également effectuer un nettoyage de l'étang.
Rue des Mésanges	L'éclairage n'est toujours pas complet.	Le Maire répond que la rétrocession des terrains de l'Office à la Ville n'est pas effective. L'éclairage est encore du ressort de l'OAH. Ce sujet avait été évoqué lors de l'Assemblée début 2016 car les câbles avaient été volés.
Arrêts de bus	Le quartier n'est pas très bien desservi au niveau des bus urbains. La ligne 3 ne passe qu'une fois, la ligne 2 est prise d'assaut par les écoliers/lycéens. Il manque un bus de ligne « normale ». Il y a beaucoup d'enfants surtout depuis la restructuration et l'ouverture du terrain des gens du voyage. Il manque des arrêts de bus.	Le Maire rappelle qu'il s'agit d'une compétence de la Communauté de l'Auxerrois. Le Maire qui en est le Président demandera un nouvel examen adapté à la demande réelle et nécessaire. Mais il évoque le coût et insiste sur le fait que le transport collectif n'est pas un taxi. Effectivement plus on habite loin de l'arrêt de bus plus c'est compliqué.
Boulevard Lafayette	Chaque jour des automobilistes prennent le boulevard à contre sens. De plus, les trottoirs sont très étroits, la circulation avec les poussettes se fait sur la chaussée. Il faudrait des « STOP » aux trois allées Voltaire, Rousseau et Chateaubriand.	Le Maire prend note de toutes ces remarques et invite ses services à étudier des solutions.  Guy Paris précise que le principe de priorité à droite s'applique aussi aux impasses et qu'il est préférable de garder des priorités pour réduire la vitesse. Il s'agit de nouveau du respect civique de chacun.

Terrain des anciennes tours	Le fauchage, après maintes demandes, a enfin été fait. Cet habitant remercie Elisabeth Chichard pour son implication, ainsi que M. le Maire.	
Chemin des Chats Minous	Un riverain de ce chemin souligne et remercie tous les investissements faits. Maintenant cette voie dessert de nombreuses maisons et l'espace aménagé pour des familles sédentaires de la route de Lyon. Il n'y a toujours pas d'éclairage public et l'endroit n'est pas nettoyé, risque de dégradation. Il manque un petit espace de jeux pour les nombreux enfants qui y vivent.	Le Maire demande à ses services de s'emparer de ces demandes.
Avenue de la Bahia	Il manque de containers jaunes, il y a trop de locataires pour le nombre mis à disposition.	Le Maire sollicite l'OAH pour refaire une enquête et recalibrer les besoins avec la Communauté de l'Auxerrois. Le Maire déplore le comportement des usagers sur les quartiers, à savoir de déposer des sacs et autres encombrants à côté des containers à disposition. Cela donne une image déplorable et c'est un manque de civisme. Une fois encore, il rappelle que la vie en communauté est affaire de tous.
rue Django-Reinhart	La priorité à droite n'est pas respectée et il y a énormément de passage. Il manque de visibilité, de panneau, de traçage. Il y a urgence. L'éclairage n'est pas satisfaisant, trop faible intensité qui ne rassure pas.	Le Maire demande que ces points soient pris en compte pour action.
Nouveaux habitants	La Ville organise l'accueil des nouveaux arrivants, un habitant informe qu'il y a aussi une Association (AVF) qui a vocation à accueillir et informer ces nouveaux Auxerrois.	Le Maire remercie pour cette précision.

## 5/ Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

La Charte prévoit au maximum 9 conseillers, au minimum 6.

Dix personnes se déclarent candidates et candidats, il est donc procédé au vote.

63 bulletins sont dépouillés.

Les résultats sont les suivants :

BAUX Grégory	50 voix	Elu
BLANCHARD Andréa	58 voix	Elue

CARLIERE Georges	51 voix	Elu
CHAAR Saïd	50 voix	Elu
DIOT Jean Pierre	51 voix	Elu
KILLIAN Bruno	57 voix	Elue
LOUZON Michemine	56 voix	Elue
REGNAULT Séverine	44 voix	/
SEURAT Jean Louis	47 voix	Elu
TISSERAND Régine	54 voix	Elue

L'Assemblée est levée à 21 heures.

Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

**Guy FERREZ.**